

Avis au Barreau de Prescott et Russell et au public

*** La directive initiale émise précédemment le 25 mars 2020 concernant la gestion des dossier à la cour Supérieure de L'Orignal est d'application spécifique au dossiers au palais de Justice de L'Orignal et est prioritaire aux directives générique émise par le Juge en chef à Toronto. Dans la mesure où les directives sont contradictoires veuillez s.v.p. vous conformer aux directives spécifiques du palais de Justice de L'Orignal énumérées ci-dessous. * le 26 mars, 2020**

Tous les dossiers à la Cour Supérieure de Justice a L'Orignal, Comtés Unis de Prescott et Russell sont reportés jusqu'à nouvel ordre. Les dossiers déjà ajournés au mois de juin seront entendus à la date de remise déjà fixée. Tout autre dossier est reporté comme suit:

- Dossiers fixés en mars - 1er juin 2020 à 10h
- Dossiers fixés en avril - 2 juin 2020 à 10h
- Dossiers fixes en mai- 3 juin 2020 à 10h

Les dossiers criminels au rôle de la Cour d'Assignment du 19 mars dernier ont déjà été reportés à la prochaine cour d'assignation, le 18 juin, 2020 à 14h.

Les motions urgentes à la cour de famille et en protection d'enfance seront entendues à distance, soit par appel-conférence ou fondées uniquement sur les documents, selon les directives du juge et selon l'horaire que fixera la cour. La transmission des documents par voie électronique est permise à condition que les documents originaux sont déposés au palais de justice dans les 7 jours suivants.

Veuillez noter que cet avis s'applique spécifiquement aux dossiers à la Cour Supérieure à L'Orignal et remplace toute autre directive générique émise par la Cour Supérieure.

Vickie Sauvé

A/ Trial Coordinator and Judicial Assistant

Coordonnatrice des procès et assistante judiciaire (par interim)

Palais de Justice de L'Orignal / L'Orignal Courthouse

Notice to the Prescott & Russell Bar Association and to the public

***The initial directive previously issued on March 25, 2020 concerning the management of matters at the Superior Court of L'Original applies specifically to matters at the L'Original courthouse and takes precedence over the directives issued by the Chief Justice in Toronto. In the event that directives are contradictory, please comply with the below specific directives of the L'Original courthouse.* March 26, 2020**

All Superior Court of Justice matters in L'Original, United Counties of Prescott and Russell, are adjourned until further notice. The matters already adjourned to dates in June 2020 will be heard on the dates set. All other matters are adjourned as follows:

- March 2020 files - June 1, 2020 at 10am
- April 2020 files - June 2, 2020 at 10am
- May 2020 files - June 3, 2020 at 10am

All criminal files on March 19 Assignment Court have already been adjourned to the next assignment court, June 18, 2020 at 2pm.

Urgent motions in Family and Child Protection Court will be conducted remotely, either by conference call or based strictly on the documents filed, according to the directives given in each case and at a time scheduled by the court. Service of documents by electronic means is permitted **provided the original documents are filed within 7 days at the courthouse.**

Please note that this notice applies specifically to Superior Court matters at L'Original Courthouse and replaces all previous and general notices issued by the Superior Court.

Vickie Sauvé
A/ Trial Coordinator and Judicial Assistant
Coordonnatrice des procès et assistante judiciaire (par interim)
Palais de Justice de L'Original / L'Original Courthouse